

Accession à la propriété - Plafonds de ressources

Plafonds de ressources en vigueur au 01.03.2010 (PSLA) :
Revenu Fiscal de Référence 2008 (N-1) pour les offres émises entre le 1^{er} juin et le 31 décembre.

	Zone B1 ⁽²⁾ P.L.I.	Zone C ⁽³⁾	P.L.S.	P.T.Z. - P.S.L.A.
1 personne	33 772 €	29 551 €	27 353 €	23 688 €
2 personnes sans personne à charge à l'exclusion des jeunes couples *	45 100 €	39 462 €	36 527 €	31 588 €
3 personnes ou personne seule avec 1 personne à charge ou jeune couple*	54 235 €	47 456 €	43 926 €	36 538 €
4 personnes ou 1 personne seule avec 2 personnes à charge	65 474 €	57 290 €	53 027 €	40 488 €
5 personnes ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge	77 023 €	67 395 €	62 382 €	44 425 €
6 personnes ou 1 personne seule avec 4 personnes à charge	86 804 €	75 953 €	70 303 €	-
Par personne supplémentaire	9 683 €	8 472 €	7 843 €	-

*jeune couple : couple dont l'âge cumulé n'excède pas 55 ans

(1) Surface utile : surface habitable + la moitié des annexes (cellier, buanderie...).

(2) Ballan-Miré, Chambray-lès-Tours, Fondettes, Joué-lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, Larçay, La Riche, La Ville-aux-Dames, Luynes, Mettray, Montbazou, Montlouis-sur-Loire, Noizay, Parçay-Meslay, Rochecorbon, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps, Tours, Veigné, Vernou-sur-Brenne, Vouvray.

(3) Reste du département.